

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



87^e séance – jeudi le 6 mai 2010

Salle des comités, 2^e étage
Maison du citoyen 25 rue Laurier



Procès verbal

Membres présents

Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)
M. Luc Desroches, citoyen
M. Jacques Paulhus, citoyen
M. Alexis Harvey, Commission jeunesse
Mme. Joséphine Hénault, citoyenne
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville
M. Daniel Dezainde, citoyen

Invités

M. Yvon Boucher, conseiller district de la Rivière-Blanche (n°16)
Mme Marilou Prud'homme, parc écologique Dalton

Secrétaire

Madame Delphine Azoulay, chargée de projets - Compostage

Ressources internes

Madame Catherine Lorient, chargée de projets - PGMR
Madame Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
Monsieur Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire
Madame Denise Martin, coordonnatrice au transport

Membres absents

Monsieur Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)
Monsieur Alain Breton, CFER Outaouais
Monsieur Guy Latreille, citoyen

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1 Mot de bienvenue

En l'absence de Monsieur Riel qui a eu un imprévu, Mme Apillon agit à titre de présidente. Elle souhaite la bienvenue aux participants.

2 Constatation des présences et ouverture de la réunion

Mme Apillon constate les présences et ouvre l'assemblée.

3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté par les membres. Le point 9 sur le projet du parc écologique Dalton sera traité avant le point 8 pour libérer les invités plus tôt.

1. Mot de bienvenue.
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès verbal de la séance du 1er avril 2010
5. Signature du procès verbal de la séance du 1er avril 2010
6. Suivi du procès verbal de la séance du 1er avril 2010
7. Date de la prochaine assemblée : 3 juin 2010
8. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations :
 - A. Leadership de la ville
 - 1- Présentation de l'organisme Coalition Bois
 - B. Développement durable
 - 1- Présentation de Centre de gestion des déplacements de Gatineau
 - C. Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement
 - 1- Présentation des activités de sensibilisation ayant trait à la semaine de la mobilité
 - 2- Commentaires Programme de sensibilisation du PGMR
 - D. Réglementation
 - 1- Suivi des processus en cours
9. Sujets divers
 - 9.1 – Présentation du projet du parc écologique Dalton
10. Levée de l'assemblée

4 Approbation du procès verbal de la séance du 1er avril 2010

Une modification a été apportée par un des membres; M. Paulhus se joindra au comité de travail pour le Plan de gestion des arbres et des boisés, plutôt qu'au comité pour l'organisation du Forum. Une modification au point 9.1 sera apportée au procès-verbal.

5 Signature du procès verbal de la séance du 1er avril 2010

Le procès verbal modifié sera transmis pour signature par Monsieur Riel.

6 Suivi du procès verbal de la séance du 1er avril 2010

Suivi du dossier de la fluoration de l'eau: les membres du conseil municipal se sont positionnés contre la fluoration de l'eau. La recommandation de la CCEDD a d'ailleurs influencée la décision du conseil municipal, selon Louise Lavoie.

7 Date de la prochaine assemblée : 3 juin 2010

La date du 3 juin est retenue pour la prochaine assemblée.

9 Sujets divers

- 1 – Présentation du projet du parc écologique Dalton

M. Yvon Boucher a présenté brièvement le projet et introduit Madame Marilou Prudhomme qui a le mandat de promouvoir le projet. Les présentateurs espèrent obtenir l'appui (non financier) de la Commission et recueillir des idées/suggestions pour enrichir la vision de ce projet. Le projet suscite beaucoup d'enthousiasme parmi les membres de la commission.

Un des membres demande ce que la Commission peut faire dans ce dossier et comment elle peut contribuer. Un autre membre suggère que la rénovation des bâtiments existants et la construction des nouveaux bâtiments soient efficaces sur le plan énergétique. Les

présentateurs mentionnent qu'une lettre d'appui au projet ou une résolution qui démontrent cet appui serait très appréciée par les responsables du projet.

8 Suivi de la Politique environnementale

A. Leadership de la ville

1. Présentation de l'organisme Coalition Bois

Diane Vermette présente l'organisme Coalition Bois et propose de recueillir les questionnements des membres de la CCEDD en prévision à la présentation de Monsieur Tanguay qui aura lieu lors de la prochaine séance.

L'objectif de la présentation est de sensibiliser le conseil à l'importance de l'utilisation du bois dans la construction de bâtiments municipaux. Dans le document présenté, se trouve un exemple de résolution qui pourrait être modifié et recommandé au conseil municipal.

Plusieurs mouvements appuyant la démarche de l'organisme Coalition bois se sont créés au Québec. La liste des villes, des municipalités et des organismes qui ont déjà appuyé la démarche est fournie.

La Ville de Gatineau aurait donc une occasion unique de se positionner en faveur de l'utilisation du bois. Présentement, toutes les nouvelles constructions de la Ville sont LEED mais cela pourrait être bonifié en recommandant d'utiliser en priorité le bois.

Plusieurs commentaires sont formulés suite à la présentation, concernant les coûts de construction, la position du Service des incendies face à de telles constructions et les impacts de ces choix en lien avec les changements climatiques. Les questionnements des membres sont pris en note et seront adressés à M. Tanguay pour la présentation du 3 juin prochain.

B. Développement durable

1-Présentation de Centre de gestion des déplacements de Gatineau

Mme Denise Martin a présenté le projet du Centre de gestion des déplacements de Gatineau. Beaucoup de partenaires (CRÉO, Vélo Québec, STO, etc.) ont été impliqués pour établir une stratégie de gestion des déplacements à Gatineau (SGDG), qui sera finalisée en juin prochain. Cette stratégie aura comme outil de mise en œuvre un centre de gestion des déplacements (CGD); le CGD est essentiellement un organisme qui conseille et appuie les employeurs désirant mettre en pratique des initiatives pour encourager le transport actif au détriment de l'utilisation de l'auto-solo.

Un membre demande si ce projet va créer de l'emploi; Madame Martin répond que la mise en œuvre d'un CDG par un OBNL devrait créer quelques emplois à Gatineau (4-5 personnes généralement).

C. Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement

1- Présentation des activités de sensibilisation ayant trait à la semaine de la mobilité

Durant la semaine de la mobilité 2009, une journée « en ville sans ma voiture » a été organisée avec la collaboration de plusieurs partenaires le 22 septembre dernier. Cette année, la Ville par du financement provenant de la politique environnementale cherche à organiser une semaine de la mobilité. Plusieurs activités auront lieu lors de cette semaine et plusieurs partenaires seront sollicités.

L'organisme Équiterre Outaouais se propose pour aider à l'organisation de la semaine de la mobilité.

Un membre suggère de tenir l'événement dans un endroit plus ouvert; peut-être serait-il possible de fermer une rue pour attirer l'attention? Un autre membre informe qu'en 2004, la rue Laval a été fermée, ce qui pourrait se répéter cette année.

2- Programme de sensibilisation du PGMR

M. Dezainde fait partie du comité de sélection du programme de subventions du PGMR. Le comité de sélection s'est réuni en mars dernier et suite à sa participation, il nous transmet quelques commentaires.

Il constate que trois types de projets sont acceptés dans le Volet I du programme les projets de sensibilisation, les projets hybrides et les projets de récupération ou de compostage.

Son interrogation porte sur les projets de récupération et de compostage, car maintenant que les citoyens sont bien au courant du recyclage, est-ce encore nécessaire de subventionner des organismes pour faire du recyclage lors de fêtes et festivals, par exemple ?

Il pourrait avoir des protocoles entre la Ville et ces organismes au lieu que la Ville paie pour que ces organismes gèrent leur matières résiduelles ? En exemple, la Société canadienne du cancer : il n'y a pas de lien entre leur activité proposée et l'environnement et la gestion des matières résiduelles; ils veulent juste avoir de l'argent pour disposer de leurs matières.

Un membre fait part de son inquiétude par rapport au « casse-tête » auquel les organismes doivent faire face s'ils n'engagent pas une ressource pour se départir de leurs déchets. Un autre membre suggère de donner des normes de base aux organisateurs d'événements pour la gestion des matières.

Mme Lavoie précise que c'est une bonne idée ; actuellement, le programme de subvention est tiré du PGMR de la Ville de Gatineau et il a été élaboré afin de développer les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles. L'administration est elle aussi d'avis qu'il n'y a probablement plus lieu de subventionner à répétition ce genre de projets.

Un des membres mentionne que des projets d'Environnement Éduc-action sont récurrents. La CCEDD devra se pencher sur la question lors de la révision du PGMR et du programme de subventions associé.

Mme Lavoie propose de revoir la politique d'attribution des fonds dans le cadre de la révision du PGMR.

Un membre suggère d'approfondir la question et de réfléchir à une clause d'incitation pour les entreprises qui s'installent dans la région afin qu'ils aient des installations de recyclage et de compostage.

D. Réglementation

1- Suivi des processus en cours

Le Règlement sur l'utilisation de l'eau : a été adopté par le Conseil municipal.

Le Règlement sur les nuisances, quant à lui est sujet de beaucoup de discussions: Louise Lavoie ne sait pas encore s'il sera adopté tel que proposé.

Le Règlement cadre sur la gestion des matières résiduelles est en cours d'élaboration et devrait inclure plusieurs dispositions concernant les contenants de recyclage, de compostage. Ce règlement devrait être présenté à la Commission prochainement.

10 Questions des citoyens

M. Provencher, président du CREDDO et citoyen de la Ville de Gatineau pose s'interroge sur l'inventaire des milieux humides et s'informe de l'échéancier.

M. Faubert répond que le service de l'urbanisme et du développement durable présentera le plan de gestion dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement.

11 Levée de l'assemblée

Mme Champagne propose la levée de l'Assemblée à 20h et est secondé par Mme Vermette.